



Paris, le 11 mai 2016

Mise en cause de Denis Baupin pour harcèlement sexuel Déclaration de République-et-Socialisme-Paris

Au-delà de la personnalité du député écologiste, Denis Baupin, cette affaire nous interroge sur le respect des femmes et des droits des citoyennes dans la société française d'aujourd'hui. Il peut sembler étonnant de dire que le droit des femmes à une égalité pleine et entière y est remis en cause. Et pourtant !

* La mise en cause du député Vert révèle que le milieu politique est hautement machiste. Il faut dénoncer clairement le fait que certains parlementaires font preuve, encore aujourd'hui, de comportements débilissants tels qu'injures sexistes ou cris de poules, sûrs qu'ils sont de leur impunité, quelquefois ravis de faire ainsi étal de leur « virilité ». Signalons la dernière sortie du député de droite, Lellouche, qualifiant cette affaire « d'histoire de bonnes femmes ». Dans ce contexte, le « simple » harcèlement est presque de l'ordre de la banalité. Loin des donneurs de leçons qui reprochent aux députées et aux militantes d'EELV d'avoir tardé à parler, nous nous inclinons devant leur courage. Elles ont permis que de nombreuses femmes, diversement engagées en politique, dénoncent le sexisme de ce milieu et le harcèlement dont elles ont été l'objet. Cette actualité nous confirme que la durée de prescription pour les cas de harcèlement sexuel, aujourd'hui de trois ans, doit être allongée.

* En matière salariale, outre que les jeunes garçons et les jeunes filles ne sont pas dirigés vers les mêmes carrières, l'écart de salaire moyen est de 12 % dans la fonction publique et de 19 % dans le secteur privé. La ségrégation professionnelle amplifie ces écarts de rémunération : les femmes n'ont pas les mêmes chances de promotion que les hommes. Quant aux retraites, celles des femmes sont inférieures de 42 % à celles des hommes.

* Rappelons la réalité des violences conjugales. Dans notre pays, une femme décède tous les trois jours sous les coups de son conjoint. Plus de 200 000 sont soumises à la violence physique et/ou sexuelle de leur ancien ou actuel compagnon. La plupart se taisent pour protéger leurs enfants, leur réputation ou leur vie, mais aussi par crainte des représailles car la protection qui devrait leur être due quand elles parlent, ne leur est concrètement pas assurée. Si les lois, en ce domaine, ont beaucoup progressé, il manque toujours l'information et les moyens de les faire appliquer.

* Ne nous cachons pas derrière l'alibi facile que ceci serait une « affaire de génération ». Rappelons, avec les militantes « d'Oser le féminisme » que « La population la plus concernée par les violences conjugales, reste les 18-25 ans », et que, quant aux agressions à caractère sexuel de manière générale, les études sur l'ensemble de la société montrent que « les agresseurs sont issus de toutes les couches sociales et ont tous les âges ». Il reste beaucoup à faire et cela commence par l'école où beaucoup de livres sont encore sexistes et où, rappelons-le, le gouvernement a récemment supprimé les « alphabets de l'égalité ».

* Enfin, n'oublions pas que la laïcité est la 1^{ère} condition de l'égalité Femmes / Hommes. Les religions traitent souvent les femmes en êtres inférieurs. Le combat laïque du siècle dernier était, aussi, un combat émancipateur pour les femmes : à l'école, par exemple, il s'agissait d'instruire les filles à égalité, tout au moins formellement, avec les garçons. On a un peu oublié combien l'Eglise catholique tenait les femmes en soumission. Ce pouvoir sur les femmes, l'Eglise ne le laissa pas lui échapper sans un vif combat. Dans les campagnes particulièrement, elle maintint longtemps des écoles privées de filles alors que celles des garçons avaient disparu. Il n'est pas inutile de rappeler ces faits au moment où le combat laïque d'aujourd'hui conduit souvent à s'affronter à une conception rétrograde de l'islam qui préconise l'enfermement des femmes. Les jeunes filles issues de l'immigration s'accrochent plus que leurs frères à la réussite scolaire. Elles s'opposent à la construction de lycées dans « leurs » quartiers, attachées qu'elles sont à la possibilité qu'elles trouvent, en se déplaçant vers les centres villes, de se libérer de la tutelle « morale » des mâles de leur famille. Il est étonnant que certains arguent du respect d'autrui pour défendre le port du voile à l'école ou « l'ensachement » présenté comme une simple particularité culturelle des femmes par l'islam intégriste. De la même manière, certains, au nom d'une singulière conception de la liberté, osent présenter la prostitution comme un métier comme un autre.

Pour nous, membres de R&S75, la « Cause des femmes » reste un combat d'une brûlante actualité.